

ni Carcassonne, ni Béziers, c'est Saint-Claude, la ravissante petite ville à cheval sur deux ou trois torrents qui descendent du Jura. Elle est importante par son industrie, elle fut grande et célèbre par son antique abbaye, par la piété et le savoir de ses Bénédictins et de son clergé et encore aujourd'hui, elle possède un prélat illustre par ses lumières et ses vertus.

Saint-Claude, dans sa cathédrale, possède des boiseries qui sont un chef-d'œuvre d'élégance et d'habileté. Elles sont très peu connues, quoique aussi remarquables par la pensée que par l'exécution. Elles viennent d'être restaurées par les soins de M^{re} Nogret, l'éminent prélat que nous venons de citer, et décrites avec un vrai talent par le nouvel archiviste de l'Ain, M. Vayssière. Que les touristes qui ont le malheur de ne pas connaître les gorges de Nantua, Dortan, Morez ou la Faucille et le confluent de la Bienne et du Lison, c'est-à-dire un des plus intéressants pays du monde, prennent le livre de M. Vayssière, ce sera une lecture des plus instructives, des plus séduisantes et presque une consolation de n'avoir pas vu cette splendide contrée.

— Le 24 février ramenait, ces jours-ci, un anniversaire que la *Revue du Lyonnais*, dans sa vive sympathie, ne pouvait passer sous silence et qu'elle est heureuse de rappeler à ses lecteurs.

Ce jour-là, en effet, en 1783, fut tenue la première séance de la Société d'Emulation de l'Ain, sous la présidence de Thomas Riboud, procureur du roi au bailliage et siège présidial de Bourg, qui en rédigea le règlement et en est considéré comme le véritable fondateur.

La Société d'Emulation de l'Ain a compté trop d'hommes éminents dans son sein, même des Lyonnais, elle a publié trop de travaux historiques sur nos pays pour que la *Revue* ne salue pas le jour qui la vit naître ; elle le fait avec une profonde cordialité.

— L'exposition des Amis-des-Arts est terminée. Le 14, on a prié les visiteurs de se retirer, mais chacun espère se consoler avec le tableau qu'il doit gagner, grâce au billet de un franc qu'on a pris. Affaire de jouer à la Bourse. Le fait est que la Société a bien fait les choses et qu'il y a certaines toiles qu'on ne serait pas fâché d'emporter.

— L'habile professeur du Palais des Arts, M. Reignier, faut-il le dénoncer? eh bien, il vient de commettre un crime dont il aura de la peine à se blanchir.

Il a envoyé à Paris, sans l'exposer à Lyon, un tableau magistral appelé à faire là-bas une grande sensation. C'est une immense cou-